

LANGUES CONCERNÉES

Anglais
Allemand
Espagnol
Italien
Arabe
Chinois
Portugais
Russe
Breton
Occitan

Langue des Signes Française
Français Langue Étrangère
Français professionnel de premier niveau

DESCRIPTIF

Le Diplôme de Compétence en Langue (DCL) est un diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes. Il correspond aux besoins du monde professionnel.

Il valide cinq domaines de compétence en langue de communication usuelle et professionnelle :

- compréhension de l'écrit
- compréhension de l'oral ou de la langue des signes française (LSF)
- expression orale ou en LSF
- expression écrite
- interaction à l'oral ou en LSF

Épreuve orale et écrite qui simule une situation de travail.

Le DCL témoigne d'un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues : A1 à A2 pour le Français Professionnel, A2 à C1 pour les autres langues.

Il atteste une **compétence de communication opérationnelle** en langue.

PUBLIC

Tout adulte qui souhaite faire reconnaître ses compétences en langue (salarié, demandeur d'emploi, particulier...)

EXAMEN

Se préparer au DCL

En complément des cours présentiels dispensés par CAP Formation, il existe des annales des épreuves passées pour se préparer au DCL.

Elles sont disponibles sur le site du DCL <http://www.education.gouv.fr/dcl>, dans la rubrique "Les langues du DCL : informations pratiques et ressources utiles".

Passer le DCL

L'examen du DCL se passe dans l'un des centres d'examen du réseau des Greta, des universités, et du réseau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris répartis sur l'ensemble du territoire (métropole et DOM).

L'examen du DCL anglais est organisé dans toutes les académies. Il y a environ cinq sessions par an. Seules certaines académies organisent le DCL pour les autres langues. Il y a une ou deux sessions par an selon les langues.

Déroulement de l'examen

L'évaluation porte sur **la capacité du candidat à utiliser la langue dans une situation aussi proche que possible de la réalité du travail.**

L'épreuve dure **2h30** et seulement **1h30 pour le français professionnel**. Il s'agit d'une **étude de cas** où s'enchaînent des tâches variées, comme dans la vie professionnelle, sur la base d'un scénario.

Le travail consiste à :

- lire des documents
- écouter ou visionner des vidéos en LSF
- interroger un interlocuteur
- traiter l'information obtenue
- exposer des conclusions
- argumenter ces conclusions
- rédiger un écrit de synthèse (un court écrit en français pour français professionnel)

Le candidat est évalué :

- sur l'efficacité de la communication pour mener à bien sa mission
- sur la qualité linguistique de sa prestation

Un jury composé d'inspecteurs, d'universitaires et d'examineurs propose la délivrance ou non du diplôme, à l'issue de l'épreuve.

LES RESULTATS

Le niveau obtenu exprime sa capacité à **comprendre, rédiger, s'exprimer et interagir** dans la langue choisie.

Le candidat reçoit **un diplôme officiel signé par le recteur d'académie** portant mention du niveau obtenu et du descriptif des compétences validées ainsi qu'un **profil détaillé**